

Le pouvoir aux travailleurs

18 OCT 1998

N° 59

PRIX: 100 F

L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes (Karl Marx)
Pour la construction du parti de la classe ouvrière

SOMMAIRE	PAGES
<u>EDITORIAL:</u>	
- LES PARTIS FRERES FPI ET PDCI EN NEGOCIATION ...	2 - 3
- AVEU D'UN SERVITEUR DES RICHES	4
- UN DRAME PROVOQUE PAR LA MISERE	5
- BIABOU, QUELLE GALERE !	5 - 6
- LES TRAVAILLEURS DE SIALIM, DES LAISSES-POUR-COMPTÉ	6 - 7
- LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, UN MENSONGE DE PLUS	7 - 8
- LA MARCHE INELUCTABLE VERS UN NOUVEAU REGIME FONCIER ET SA SIGNIFICATION POUR LES CLASSES LABORIEUSES	9 - 13
- IL Y A 40 ANS DE GAULLE ORGANISAIT UN REFERENDUM EN AFRIQUE	14 - 15

**LES PARTIS FRERES FPI ET PDCI
EN NEGOCIATION**

Le 13, puis le 15 octobre dernier, à deux reprises, des représentants du gouvernement et ceux du FPI se sont rencontrés pour discuter. Un autre rendez-vous est prévu pour le 20 octobre pour la poursuite des négociations.

Les représentants du FPI doivent s'estimer heureux. Car cela fait pas de mal de temps qu'eux et ceux du RDR répétaient inlassablement à l'endroit du gouvernement : "Asseyons-nous et discutons". Il en était ainsi lors de leurs meetings et manifestations organisés en août et septembre derniers.

Finalement, Bédié n'est pas resté insensible à leurs manifestations de septembre dernier qui ont drainé une foule nombreuse et il a invité les dirigeants du FPI à discuter, non pas directement avec lui -mais avec ses sous-fifres. Il a laissé de côté ceux du RDR, peut-être pour les inviter plus tard. Mais peut-être aussi que c'est une tentative de diviser le Front Républicain (alliance FPI-RDR), comme l'a d'ailleurs relevé "Notre Voie" proche du FPI.

Mais pour le moment, le FPI lui-même préfère croire à la bonne foi du gouvernement et discuter avec lui notamment de la révision de la constitution qui permet à Bédié de se maintenir au pouvoir dans tous les cas de figure, d'une organisation transparente de la présidentielle de l'an 2.000, ainsi que de "la gestion des médias de service public".

A en croire les uns et les autres, les négociations "se déroulent dans une ambiance fraternelle". Et le porte-parole du gouvernement avait l'air de résumer le sentiment de tous en affirmant dans une envolée lyrique : "le mur de la méfiance est définitivement brisé ... Nous avons rangé dans la fosse commune des désastres nationaux toutes nos incompréhensions. La voie est donc ouverte pour le dialogue en permanence... Tout va pour le mieux".

Les jours qui viennent nous diront si ce bel optimisme est justifié ou pas. Mais ce qui est sûr, c'est que Bédié ne cédera sur rien qui puisse compromettre sa réélection. Il permettra peut-être à l'opposition d'accéder un peu aux organes d'information d'Etat, mais il n'enlèvera rien d'essentiel à sa constitution taillée sur mesure.

L'opposition se satisfera-t-elle de cela? En tout cas, ce qu'on peut relever, c'est que pour défendre ses intérêts politiques, pour obliger le gouvernement à ouvrir des négociations avec lui, le Front Républicain a su mettre la pression nécessaire en multipliant meetings et marches.

Mais ce qu'on peut constater aussi, c'est que depuis qu'elle existe, on n'a pas vu cette opposition se mobiliser sur des questions qui touchent directement la population pauvre, à savoir: la vie chère, le blocage des salaires, le chômage, etc. Et ce n'est pas un hasard. C'est un choix politique, celui de défendre les intérêts des riches. Et sur ce terrain-là, le FPI et le PDCI peuvent trouver une entente "fraternelle". Car ils ont une même politique, celle qui est au service des patrons et des riches.

AVEU D'UN SERVITEUR DES RICHES

A la veille de la manifestation du 7 septembre dernier organisée par le Front Républicain, un des dirigeants de ce front, qui est aussi député à l'Assemblée nationale, a fait cette déclaration : "Etrange paysage politique en perspective, ce début de semaine, fait de foules agitées sur fond de démocratie apaisée! Le pouvoir a peur. Nous aussi car la rue est imprévisible".

En effet, en organisant une grande manifestation pour faire pression sur le gouvernement et l'amener à revoir la copie de sa constitution conçue pour permettre à Bédié de remporter la prochaine élection présidentielle sans aucun risque, l'opposition a pris cette initiative malgré elle en quelque sorte.

Elle aurait voulu que le gouvernement discute avec elle sans qu'elle soit obligée de passer par ce genre de mobilisation. Car en cette période de crise, où il y a tant de frustrations, de rancœurs et de colère accumulées par le chômage, la vie chère et la misère, une explosion sociale peut se produire à partir de n'importe quel prétexte et créer une situation difficilement contrôlable. Alors, elle est redoutée à tout moment, pas seulement par le parti au pouvoir, mais aussi par ceux de l'opposition. Car tous ces gens sont très respectueux de l'ordre des riches et ne voudraient rien faire qui puisse le déstabiliser.

Mais quand la manifestation, qui a drainé une foule considérable (certains journaux ont même parlé de "plus de 40.000 personnes dans la rue"), s'est terminée malgré tout dans le calme, les dirigeants du Front Républicain ont tous poussé un ouf de soulagement. Djéni Kobina (Secrétaire général du RDR) dit : "Je remercie les forces de l'ordre qui ont encadré cette marche", comme si elles ont fait autre chose que leur travail de routine pour lequel elles sont payées. De son côté, Gbagbo (du FPI) a ajouté : "Nous pensons qu'à travers cette marche, le pouvoir va accepter de discuter avec nous. Dans le cas contraire, ça sera dommage pour la Côte d'Ivoire".

Eh oui! "Ca sera dommage", s'ils doivent prendre le risque d'organiser d'autres manifestations dont personne ne peut prévoir comment elles se termineront. Ces gens de l'opposition se méfient des masses, ils ne les aiment pas. Ils ne se rapprochent d'elles que quand ils en ont besoin en tant que moyen de pression.

Finalement, il y a eu plus de peur que de mal pour tout ce beau monde. Et le gouvernement, tout comme son "opposition", a choisi de faire l'économie d'une marche, en acceptant de discuter avec celle-ci.

De leur côté, les masses pauvres ont tout intérêt à se méfier des uns et des autres comme de la peste.

L E U R S O C I E T E

UN DRAME PROVOQUE PAR LA MISERE

Le 9 octobre dernier, cinq enfants on été enterrés vivants à Abobo-Agbeikoi, ensevelis sous plusieurs tonnes de terre dans un ravin de ce quartier. Un seul cadavre a pu être retiré, mais pas les quatre autres parce que les sapeurs-pompiers ne disposaient pas d'autres moyens que la pioche et la pelle.

Selon le journal qui a rapporté ce drame, le ravin en question était appelé "BCEAO" (Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest), parce qu'après chaque pluie, des gamins venaient chercher dans ce trou d'hypothétiques pièces entraînées par le ruissellement des eaux de pluie.

Le même journal a ajouté qu'"ainsi après la pluie, tous s'y ruent comme des chercheurs de pépites d'or" et que ces enfants seraient responsables de leur mort parce que "mus par une cupidité" et l'espoir de "faire

fortune". Ce sont là des propos évidemment stupides.

La pauvreté des parents est telle que les enfants sont obligés de se débrouiller pour aider la famille en rapportant à la maison ce qu'ils peuvent. C'est ainsi par exemple que dans tous les quartiers, il y a des gosses qui sillonnent des rues à la recherche des chaussures à cirer.

Alors ces cinq enfants, dans leur lutte quotidienne pour la survie, étaient loin de se douter que ce trou négligemment abandonné était un piège meurtrier qui pouvait se refermer définitivement sur eux.

Au fond, ces enfants étaient victimes de la misère, mais aussi de l'irresponsabilité d'un gouvernement incapable d'assurer ne serait-ce qu'un minimum d'équipement aux sapeurs-pompiers.

BIABOU, QUELLE GALERE !

Il y a environ un an, une bonne partie de la population du bidonville de "Washington" (accolé à Cocody), a été recasée à Biabou, dans le quartier populaire d'Abobo.

On se souvient que le gouvernement voulait dans un premier temps détruire purement et simplement Washington et abandonner ses habitants dans la nature. Mais c'est parce que ceux-ci ont opposé une

L E U R S O C I E T E

résistance déterminée aux bulldozers que le gouvernement a reculé.

Par la suite, le gouvernement a trouvé un moyen de les faire partir sans trop de vague, et ce fut Biabou. Entre les plans de logements de Biabou présentés aux ex-habitants de Washington et la réalité qu'ils ont trouvée, il y avait un fossé de déception. C'est ainsi qu'ils sont obligés de s'entasser dans des "entrer-coucher" (logements d'une seule chambre très exiguë). Une petite partie seulement du quartier est électrifiée, mais l'autre est plongée dans l'obscurité, faute de moyen pour s'abonner.

Selon des témoignages rapportés par un journal de la place, une habitante de Biabou a déclaré : "L'eau ici est un casse-tête pour les femmes. Elles passent de longues heures devant les deux pompes du quartier avant de revenir avec un seau d'eau. Deux pompes pour 900 familles, c'est peu. Chaque famille devrait avoir l'eau et le courant". Une autre a ajouté : "Quand il pleut, toutes les maisons se remplissent d'eau, il faut mettre des bassines pour recueillir l'eau qui s'infiltré".

Et comme pour conclure, un troisième habitant a dit : "Nous étions mieux à Washington, près du centre-ville. Si rien n'est fait, nous allons mourir à petit feu. Biabou est un camp de concentration".

En effet, Biabou est très loin du centre-ville, et résoudre le problème de transport est un autre "casse-tête". Alors, certains habitants de Biabou qui travaillent à Cocody, Vridy ou Yopougon, sont obligés d'aller vivre par exemple dans des taudis des Deux-Plateaux pour garder leur emploi.

Compte tenu de tous ces problèmes qui se posent à Biabou, quelle sera la solution pour ceux qui sont restés encore à Washington? Le gouvernement a promis de reloger une partie des familles qui n'ont pas pu être relogées en même temps que les autres.

Mais apparemment, le gouvernement n'est pas pressé de tenir sa promesse, surtout que cette partie de Washington est loin des grandes artères, dissimulée par des arbres. C'est à l'abri des regards des riches et des touristes. Ils peuvent avoir la conscience tranquille.

LES TRAVAILLEURS DE SIALIM, DES LAISSES-POUR-COMPTE

Sialim, c'est cette usine de produits laitiers. Elle a été financée en partie par la SFI

(Société Financière Internationale, liée à la Banque mondiale) qui a injecté 10

L E U R S O C I E T E

milliards, en partie par des "capitaux ivoiriens": Doukouré Moustapha, René Diby, etc, tous des hauts dignitaires du parti au pouvoir.

Cette société à été déclarée en faillite à la fin de l'année 1996. Faillite causée par des malversations financières et autres détournements de fonds.

De plus les travailleurs ont été mis à la porte sans aucun droit, après avoir

accumulé des arriérés de 8 mois de salaires. La direction de cette entreprise n'avait par ailleurs même pas déclaré les travailleurs à la CNPS, alors que les cotisations étaient amputées de leurs salaires.

Tout ça en dit long sur tous ces riches qui gouvernent ce pays. Des René Diby, au pouvoir ou pas, peuvent toujours faire des discours sur la moralité, la lutte contre la corruption, etc. Mais ce ne sont que des mensonges.

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, UN MENSONGE DE PLUS

Ces temps-ci, la mode à la télé, dans les journaux, les émissions de radio, etc, c'est de parler de la pauvreté dans le monde. Ils vont chercher des témoignages venant de l'autre côté de l'Afrique, quand ce n'est pas de l'autre bout du monde. Des photos aussi révoltantes les unes que les autres font la une des journaux. Des statistiques sur des millions de morts de ceci ou de cela ne manquent pas.

Mais la réalité sur la pauvreté, il n'y a pas besoin d'aller loin pour la voir. C'est une réalité que vit la majorité de la population de la Côte d'Ivoire. Et cette misère s'accroît pour la majeure partie de la population.

Les riches d'ici, avec leurs églises, leurs organisations "humanitaires", etc, peuvent s'émouvoir en voyant des photos des enfants squelettiques, pour ne pas dire des morts en sursis, venant du Soudan, de Somalie, d'Inde et d'ailleurs. Pour eux, ils ne sont pas responsables de ce qui se passe dans ces pays lointains.

Mais en Côte d'Ivoire, ils sont des millions les pères de famille qui n'ont rien pour soigner leurs enfants, pour assurer l'accouchement de leur femme; des mères qui voient leurs enfants mourir de pas grand-chose... tout simplement à cause de la misère. Combien sont-ils les ouvriers à Abidjan qui n'ont pas perdu un membre de

L E U R S O C I E T E

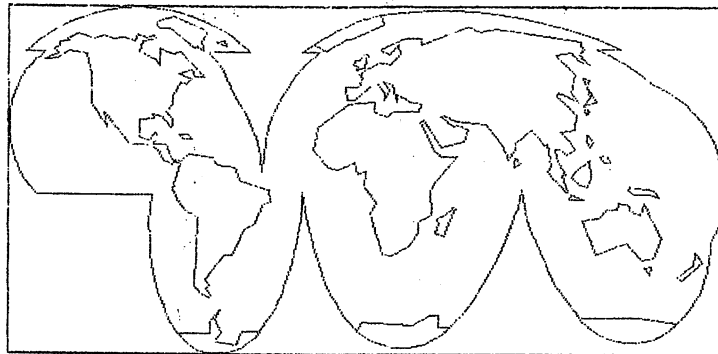
leur famille pour cause de pauvreté?

De tout cela, qui est responsable? Le bon dieu, nous diront certains. D'autres diront encore que les pauvres sont responsables de leur propre pauvreté. Mais qu'importe ce que peuvent penser ou croire les riches?

En tout cas, garé aux travailleurs qui font la grève pour défendre, voire simplement

préserver leur pouvoir d'achat pour ne pas tomber encore plus bas dans la misère, eux et leur famille. Car dans ces cas, ce sont ces mêmes riches qui donnent l'aumône aux pauvres d'ici et d'ailleurs, qui enverront la police, l'armée, frapper les travailleurs, qu'ils n'hésitent d'ailleurs pas à licencier, jetant ainsi dans le gouffre de la misère des familles entières. Parce que de cette misère-là, les riches vivent!

TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS



UNISSONS-NOUS !

**LA MARCHÉ INELUCTABLE VERS
UN NOUVEAU REGIME FONCIER
ET SA SIGNIFICATION
POUR LES CLASSES LABORIEUSES**

Personne ne sait encore quelles seront les modalités de la nouvelle législation sur la propriété foncière, pas même le gouvernement qui a pris l'initiative de réformer la propriété foncière dans le sens de l'élimination de la propriété coutumière au profit de la propriété privée. Seize délégations de députés ont été envoyées dans les régions pour prendre le vent. C'est que le sujet est politiquement sensible surtout à l'approche des élections où le parti au pouvoir ne veut évidemment pas dresser contre lui une partie trop importante de l'électorat du monde rural.

Loin de nous donc la prétention d'expliquer ce que seront ces lois d'autant que d'un bout à l'autre du pays les coutumes concernant la terre sont très variées. Comme sont variées les conditions de productions et en conséquence l'intérêt pour le pouvoir d'imposer une forme juridique nouvelle.

Il importe cependant de comprendre dans quel sens va l'évolution que le pouvoir en place veut consacrer sur le plan juridique avec semble-t-il l'accord de l'opposition. Il importe aussi de prévoir les conséquences que le changement de la propriété foncière aura pour la paysannerie mais aussi directement ou par contre-coup pour la classe ouvrière des villes.

Le problème soulevé par le gouvernement est celui de la coexistence dans le pays des droits coutumiers plus ou moins différents selon les ethnies et ce que les hommes politiques et les juristes appellent "le droit moderne" c'est-à-dire la propriété privée capitaliste.

Au-delà de sa diversité le droit coutumier ne reconnaît pas la propriété privée de la terre et encore moins son aliénabilité c'est-à-dire le droit pour un individu de la vendre, d'en acheter et de la posséder à titre privé à l'exclusion des autres. Il est donc en contradiction avec la propriété privée sur laquelle est basée toute l'économie capitaliste actuelle.

Le sens général de la démarche gouvernementale a été résumé de la façon suivante dans une tribune récente de "Fraternité-Matin": "... faire de toutes parcelles du domaine foncier une propriété délimitée, bornée et identifiée...", et par là-même créer "une véritable législation qui prend en compte les droits acquis, formalise les locations à l'image du foncier urbain". La même tribune ajoutait que ce serait "un pas immense dans le sens de la modernisation".

Si on entend par là une adaptation au corps de lois capitalistes actuelles, il s'agit assurément d'une modernisation. Mais quant à

affirmer que le nouveau code foncier sera "avant tout la loi que les paysans se seront donnée pour assurer leurs intérêts, leur quiétude et leur avenir", c'est une autre paire de manches. Sous cet angle, les "pas immenses" seront ceux d'une marche funèbre pour la grande majorité des paysans. Quelles qu'en soient les modalités, les nouvelles lois accélèrent l'élimination progressive ou brutale de la majorité pauvre des paysans.

Cette marche funèbre est en réalité entamée depuis longtemps. On sait que derrière l'égalitarisme apparent de la propriété foncière, le monde des campagnes est de plus en plus divisé entre riches et pauvres.

Laissons même de côté pour le moment les grandes plantations modernes de bananes, d'ananas et d'hévéa exploitées déjà de façon capitaliste et souvent entre les mains de grandes sociétés européennes. Mais quoi de commun entre ces chefs coutumiers chamarrés de fêtes officielles, liés aux préfets ou aux députés quand ils ne le sont pas eux-mêmes, roulant en Mercedes et dont les progénitures font des études en France par exemple, et cette masse de paysans travaillant du matin au soir et qui produisent à peine de quoi survivre eux-mêmes? Et dans les régions produisant pour le marché - en particulier les régions du café et du cacao - quoi de commun entre les paysans pauvres pour qui la vente de ces matières premières procure tout juste un revenu monétaire minimal pour acheter l'indispensable et les grands planteurs, paysans d'origine ou non, qui emploient un grand nombre d'ouvriers agricoles?

Même si les chefs

coutumiers ne possèdent pas la terre, ils ont un pouvoir social qui, avec la société capitaliste moderne, a tout naturellement tendance à se monnayer. Et l'introduction des relations monétaires dans les relations villageoises, leur généralisation accélérée, se fait inévitablement au détriment des paysans pauvres.

La propriété coutumière dans le temps avait l'avantage pour les paysans pauvres de faciliter au moins l'accès à la terre. L'accès automatique lorsqu'on était enfant du village. L'accès même pour ceux qui venaient d'ailleurs, car les chefs de terre leur attribuaient facilement des terres en friches.

Mais c'est un système que l'évolution capitaliste a déjà perverti en tous les cas dans les régions où les terres sont bonnes et productives ou à proximité des villes ou encore partout où pour diverses raisons les terres sont convoitées. Bien avant que la loi officialise la vente, l'achat et la location de la terre sont pratiques courantes dans bien des régions. Il faut donner de l'argent en sous main ou ouvertement pour pouvoir s'installer. Le système foncier traditionnel se désagrège plus encore sous l'effet de la généralisation de l'emploi d'ouvriers agricoles par la couche la plus riche des paysans. La chose n'est pas nouvelle: le travail des ouvriers agricoles burkinabé - rejoints aujourd'hui par des maliens - a largement contribué à faire de la Côte d'Ivoire un pays exportateur en produits agricoles.

Le fonctionnement capitaliste a donc largement précédé dans les campagnes le vote des lois capitalistes.

Ce n'est pas que les tentatives actuelles soient les premières à vouloir introduire officiellement la propriété privée dans les campagnes. Depuis le décret foncier du 24 juillet 1906, le pouvoir colonial s'y était essayé à plusieurs reprises. C'est ce décret qui fonde notamment la procédure d'immatriculation, consacrant également l'appropriation privée d'une terre. Ce décret complété par la suite par d'autres suffisait à l'époque aux planteurs capitalistes européens pour s'assurer avec l'appui du pouvoir colonial la main-mise sur les terres qu'ils avaient intérêt à exploiter eux-mêmes. Le régime de propriété de la majorité des terres ne les intéressait cependant pas outre mesure. Ce n'est pas par le faire-valoir direct que les capitaux européens tiraient profit du café ou du cacao - c'est-à-dire de l'exploitation des classes laborieuses des campagnes - mais du monopole de sa commercialisation. Et à l'époque bien peu de notables autochtones ont profité de la possibilité d'immatriculation pour devenir propriétaires privés de terre.

Mais la désagrégation du système coutumier parallèlement au renforcement d'une couche de riches ivoiriens change la nature du problème. Un nombre croissant de notables, de hauts fonctionnaires, d'ex-ministres ont déjà assuré leurs arrières en mettant la main sur des terres. Les couches riches des campagnes - pour autant qu'elles ne se confondent pas avec les précédentes - seront de plus en plus tentées de consolider leur mainmise par la propriété privée.

Le nouveau régime de

propriété foncière ne reflète certainement pas les "aspirations des paysans". Il correspond encore moins à leurs intérêts objectifs. Il reflète les aspirations des notables, des plus riches des campagnes, des chefs traditionnels, de la couche capitaliste de la paysannerie ou même celles des bourgeois et des petits bourgeois aisés des villes qui n'ont rien à voir avec l'agriculture mais qui aspirent à la propriété terrienne.

Ce sont leurs intérêts qui seront pris en compte par la nouvelle loi. C'est auprès d'eux que les délégations des députés ont entrepris leurs campagnes d'information et d'explication. Les députés en tournée ne sont évidemment pas allés dans les campements les plus pauvres pour s'interroger sur la façon de soulager la misère des paysans pauvres. Ils ont discuté avec des notables, des chefs traditionnels, avec des préfets, avec des maires, c'est-à-dire, avec la bourgeoisie rurale et ses porte-paroles.

Oh, par démagogie ils diront que les nouvelles lois sont destinées à défendre tous les paysans ivoiriens. Ils prétendront qu'elles seront faites pour assurer le droit des paysans ivoiriens contre les "étrangers" déjà installés sur des terres du village ou contre ceux qui voudront s'y installer dans le futur. L'annonce de la nouvelle loi est déjà accompagnée de propos xénophobes, voire de menaces d'expulsion. L'argumentation puise tout naturellement déjà dans la démagogie ethniste. Le manque de terre réel ou imaginaire servira de point d'appui pour priver certaines catégories de paysans du droit de cultiver des terres qu'ils

cultivent depuis une ou plusieurs générations.

Mais les mêmes lois, au nom desquelles on privera les paysans d'origine burkinabé ou malienne, voire des paysans baoulé installés dans des régions Bété ou Yacouba, de la terre qu'ils cultivent serviront demain à priver de leur terre les paysans pauvres au profit des notables locaux et des bourgeois citadins.

Quant à la démagogie anti-étrangère, elle ne vise que les pauvres, même pas forcément étrangers. La nouvelle loi ne vise évidemment pas à empêcher les riches français, canadiens, italiens, voire libanais qui possèdent déjà des usines, des commerces, les banques, d'acheter aussi des terres, sans même qu'on les oblige à les cultiver.

Le nouveau régime foncier est dans l'air du temps, car il est la conséquence et la consécration juridique d'une évolution engagée depuis longtemps. Mais il sera, aussi, un facteur d'accélération pour l'avenir.

Les plus puissants des villages auront intérêt à transformer en propriété privée à leur propre profit le maximum de terre même là où ils n'ont nullement l'intention de la cultiver car ils pourront toujours espérer vendre la terre ou la louer. Ils auront, aussi, intérêt à s'approprier des terres même dans les régions où la terre ne manque pas encore aujourd'hui car ils peuvent miser sur le fait qu'elle manquera dans l'avenir.

Voilà pourquoi l'argument qui consiste à affirmer que la réforme foncière répond à la

nouvelle situation créée par la densité humaine croissante des campagnes et par la diminution des terres disponibles, est un argument mensonger. Car avec l'appropriation privée des terres, il n'y aura pas plus de terres disponibles mais moins.

Ceux qui ont de l'argent, pourront s'acheter des terres, même s'ils ne les cultivent pas. Et ceux qui n'ont pas d'argent ne pourront plus être cultivateurs, sauf comme ouvriers agricoles.

Le changement du régime foncier n'est certes pas encore fait. Il ne sera peut-être pas facile. Les futures victimes peuvent réagir. En outre le passage d'une forme de propriété à une autre peut déclencher des réactions de rejets même à l'intérieur de la couche dominante des campagnes. Non pas par attachement à la tradition, car face aux intérêts matériels bien compris les traditions ne pèsent pas lourd même pas aux yeux de ceux qui s'enrichissent en utilisant les traditions. Mais à qui précisément profitera la privatisation des terres dans telles régions ou dans tels villages? Cela ne pourra se décider par des articles de lois, mais seulement par des rapports de forces. Les plus puissants grugeront les moins puissants et tous ensemble ils écraseront les plus pauvres. Ceux qui voteront les lois, ceux qui seront chargés de leur application, ceux qui contrôleront tout cela favoriseront leurs propres intérêts, ceux de leurs familles, ceux de leurs cliques. Le nouveau code foncier ne diminuera pas les litiges fonciers, au contraire, il les exacerbera. Il n'est pas difficile de prévoir, en particulier, que la

transformation du régime de propriété multipliera les conflits entre tous ceux qui estiment avoir un droit sur une terre, divisant les villages voire, les familles. Mais s'il reste encore à déterminer qui seront à titre individuel les bénéficiaires, il n'est pas difficile de deviner qui en seront les victimes sur le plan social.

La signification sociale du mouvement est parfaitement établie. Les aspects juridiques-légaux complèteront la pression des faits matériels et de l'évolution économique aggravée depuis quelques années par la baisse des prix du cacao et du café. Tout pousse dans le sens de l'aggravation des clivages sociaux dans les campagnes et l'appauvrissement croissant des couches déjà pauvres de la paysannerie.

La Côte d'Ivoire a la particularité en Afrique d'avoir pu maintenir une population rurale importante. Cette particularité est destinée à disparaître. Un nombre croissant de paysans appauvris n'auront pas d'autres choix que de se prolétarianiser: une minorité en devenant ouvriers agricoles et la majorité en étant poussés à quitter la campagne pour gonfler la population pauvre d'Abobo et de Koumassi.

Le drame social, les multiples drames individuels au travers desquels cette évolution s'imposera risquent d'être aggravés par des drames ethniques. Tant est grande la pourriture de la caste politique qu'elle pèsera de tout son poids pour transformer les clivages sociaux en clivages nationaux ou ethniques.

Pour ce qui est du fond de

cette évolution, l'intérêt politique des travailleurs, des prolétaires, n'est pas de tenter vainement à s'opposer à l'évolution en cours au nom de l'ancien état de choses. Leur intérêt n'est pas de combattre la propriété privée au nom du droit coutumier; l'organisation capitaliste de la société au nom de la société tribale; le présent au nom du passé.

Le passé est mort bien avant que les dirigeants qui s'en revendiquent ne l'aient officiellement enterré. C'est le capitalisme qui a démolit les villages et ses coutumes dans ce qu'elles avaient de rétrograde mais aussi dans ce qu'elles avaient de plus humain, plus communautaire que les dures lois de l'économie capitaliste, l'exploitation et le chacun pour soi.

Oui, la propriété privée est mauvaise et catastrophique pour la société. Elle devra disparaître et elle disparaîtra. Mais non pas par un retour à des formes de communautarisme du passé, mais en marchant vers le communautarisme de l'avenir. L'avenir, c'est la disparition de la propriété privée au profit du communisme, c'est-à-dire de la mise à la disposition de la collectivité humaine non seulement la terre mais toutes les richesses et tous les moyens de les produire. Alors disparaîtront non seulement les inégalités sociales, mais aussi la différence entre les villes et les campagnes. Non pas sur la base d'une commune misère mais sur la base d'un partage égalitaire de tous les biens que l'économie moderne est capable de produire à la condition qu'elle soit rationnellement organisée et n'ait pas pour moteur la propriété privée et la recherche du profit individuel.

**IL Y A 40 ANS
DE GAULLE ORGANISAIT
UN REFERENDUM EN AFRIQUE**

L'effondrement militaire de la France en 1940 avait mis en évidence dans ses possessions coloniales sa faiblesse comme puissance sur le plan mondial. Dès le lendemain de la deuxième guerre mondiale une vague de luttes pour l'indépendance traverse les colonies françaises.

Et puis, d'une part les soldats africains qui avaient combattu les armes à la main dans les fronts, revenaient en Afrique avec des idées et des comportements nouveaux. ils se montraient peu enclins à se soumettre devant les colons. D'autre part, les populations africaines ont souffert atrocement de la misère par suite des réquisitions et de l'intensification du travail forcé durant la guerre.

En 1944, sentant le vent venir, De Gaulle fit son fameux discours à Brazzaville où il affirma que les peuples coloniaux devraient être "associés à la gestion de la chose publique dans leur pays". Ce n'était là qu'un discours destiné à une certaine élite plus qu'une promesse, même vague.

Il y avait le contexte international : les Etats-Unis, grande puissance victorieuse, se proclamaient opposés aux chasses gardées en l'occurrence celles des puissances impérialistes de seconde zone telles que la France et l'Angleterre.

Roosevelt déclarait dès août 1941 que les USA "souhaitent voir rétablir les droits souverains et le gouvernement autonome de ceux qui en ont été dépossédés par la force". Bien sûr cela n'empêcha pas l'impérialisme américain d'envoyer par la suite des expéditions militaires pour soutenir les dictatures qu'ils contrôlaient en Amérique latine.

L'URSS, autre puissance victorieuse, n'était pas coloniale.

C'est dans ce contexte général qu'un soulèvement appelé la "Rébellion" éclata à Madagascar en 1947. En AOF la vague de mécontentements prit diverses formes. Une grande grève des cheminots commencée à Dakar en octobre 47 se répandit dans toute l'AOF, mobilisant 20.000 travailleurs.

Cependant l'Etat français parvint à s'accrocher à ses territoires coloniaux.

Le début de la période de la guerre froide entre l'URSS et les Etats-Unis a permis à l'impérialisme français de conserver ses colonies d'Afrique encore de longues années. Les USA avaient mis en sourdine leur pression pour un "self-government" de crainte que les possessions coloniales françaises et britanniques ne basculent dans le camp de l'URSS.

Mais en 1954 la France essuya une défaite à Dien Bien Phu (au Vietnam). Dans la même période elle avait lâché pied en Tunisie et au Maroc. La guerre d'Algérie avait commencé.

En 1956 le gouvernement français se résigna à accorder une sorte de régime d'autonomie interne à ses territoires d'outre-mer. La "Loi-cadre" de Defferre octroya à chacune des subdivisions administratives coloniales le droit d'élire son assemblée et son conseil de gouvernement dont les membres portaient le titre de ministre (dont Senghor, Houphouët et Modibo). C'est de cette époque que datent les frontières nationales coupant souvent les peuples en deux ou en trois et créant de futures sources de conflit. En Afrique, le Ghana (Gold Coast) allait sous peu obtenir l'indépendance (6 mars 1957). La nouvelle vague d'indépendance pouvait se répandre sur les colonies françaises. Au sein de la bourgeoisie française l'idée d'accorder l'indépendance à l'Afrique avait fait son chemin. Les ministres tels que Houphouët Boigny ne faisaient pas peur aux milieux d'affaires qui d'ailleurs ne voyaient plus d'un bon oeil les sommes de plus en plus énormes que l'Etat français engloutissait pour entretenir son appareil politique et administratif coûteux en Afrique.

Bon gré mal gré de Gaulle se résolut à l'idée de lâcher une nouvelle fois du lest. Il entreprit une tournée en Afrique

en août 1958 pour appeler à voter "oui" sur une nouvelle constitution destinée à mettre en place une "communauté franco-africaine". Les colonies deviendraient désormais des républiques autonomes, mais demeurant dans le cadre de la communauté française. Des manifestations hostiles l'ont accueilli au Sénégal mais surtout en Guinée où Sékou Touré appela à voter "non".

Final e m e n t l e s colonisateurs réussissaient à faire voter "oui" partout sauf en Guinée où le "non" obtint une large majorité.

Dès octobre 1958 la Guinée fêtait son indépendance. Par ailleurs, en Asie la décolonisation était achevée. Le Vietnam, le Laos et le Cambodge avaient acquis leur indépendance depuis 1954. Les comptoirs français de l'Inde ont été transférés dans les mains du gouvernement indépendant de Delhi.

En Afrique cette vague de décolonisation était amorcée avec le retrait des colonialistes anglais. Au Nord du Sahara, depuis le premier novembre 1954 l'Etat colonial français avait bien du mal à venir à bout du mouvement de révolte en Algérie. Il ne se retirera qu'en 1962 après y avoir fait un million de morts. Mais il devait se rendre à l'évidence que l'ère coloniale était révolue car moins de deux ans après ce référendum il finit pas accorder l'indépendance aux autres pays de l'Afrique.

*

*

*

CE QUE NOUS VOULONS

Considérant

- que l'économie et la société sont basées sur l'opposition fondamentale d'intérêts entre, d'un côté, une minorité de bourgeois qui possèdent l'essentiel des richesses de ce pays et qui contrôlent les moyens de les produire et, de l'autre côté, une majorité de prolétaires qui ne peuvent vivre que de leur travail et de rien d'autre
- que le sort réservés aux prolétaires, c'est-à-dire aux ouvriers des villes et des campagnes, aux employés, à ceux qui, faute de travail régulier, vivent de petits métiers, à ceux qui font marcher la production et les transports, est intolérable du fait des salaires trop bas et du chômage
- que la majorité pauvre de la paysannerie est également condamnée à la misère par les sociétés capitalistes qui rachètent à vil prix leur production
- que les travailleurs ne peuvent pas compter sur les bourgeois pour améliorer leur sort car la richesse de la poignée de riches parasites bourgeois, ivoiriens ou étrangers, vient précisément de l'exploitation des travailleurs
- que l'Etat lui-même, c'est-à-dire, la direction de l'administration, la hiérarchie de l'armée et de la police, est entièrement au service des riches
- que les grands partis, y compris ceux qui sont dans l'opposition au gouvernement en place, n'entendent pas toucher à cet état des choses
- que seuls les ouvriers des villes et des campagnes, les chômeurs ont intérêt à une transformation profonde et radicale de la société car l'organisation actuelle de la société ne leur donne rien d'autre que la misère

les rédacteurs de ce journal estiment indispensable la création d'un parti qui représente exclusivement les intérêts politiques de la classe ouvrière et qui se fixera pour tâches:

- de regrouper tous ceux qui, au sein de la classe ouvrière, sont déterminés à agir pour défendre les intérêts quotidiens des travailleurs contre les bourgeois, des pauvres contre les riches et pour préparer la classe ouvrière au grand combat pour libérer la société de l'exploitation - préparer les travailleurs à ce que, au cours de ce combat, ils créent les organes du pouvoir démocratique des ouvriers et des paysans pauvres et à ce qu'ils conservent les armes conquises au cours de la lutte afin d'avoir les moyens de se faire respecter
 - donner à la classe ouvrière la conscience de la nécessité de se servir de sa force pour reprendre à la minorité de riches industriels, de marchands et de banquiers, de hauts fonctionnaires et de politiciens corrompus toutes les richesses acquises par l'exploitation des travailleurs, afin que les ouvriers et les paysans puissent en disposer collectivement et qu'ils puissent s'en servir dans l'intérêt de tous, dans l'égalité et la fraternité, pour que chacun puisse manger à sa faim, se loger, se vêtir, se soigner correctement, et que les enfants de tous aient droit à l'éducation, à la culture, à la dignité au respect des autres.
 - favoriser l'extension de la révolution ouvrière à l'échelle internationale
- La présente revue entend dans cette perspective:
- défendre et transmettre la tradition révolutionnaire de la classe ouvrière, telle qu'elle a été incarnée dans le passé par Marx, Lénine, et Trotsky
 - combattre l'ethnisme et le nationalisme qui divisent les travailleurs, au nom de l'internationalisme qui les unit
 - contribuer, par la propagande et l'éducation, à soustraire les travailleurs à toutes les formes d'obscurantisme, à l'influence réactionnaire de toutes les religions qui prêchent toutes la patience et l'accommodement avec l'ordre établi
 - oeuvrer pour développer parmi les travailleurs la conscience de constituer une classe capable de libérer la société de l'exploitation.